



**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue le lundi
14 novembre 2016 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents:

Monsieur	André Lepage,	maire
Monsieur	Serge Deschênes,	conseiller
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Monsieur	Raymond Lavoie,	conseiller
Monsieur	Dave Prévèreault,	conseiller
Monsieur	Pierre Ross,	conseiller

Et

Madame Dania Hovington, dir. gén./sec.-trés.

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19h31 et vérifie le quorum.

2016-11-237
6466

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, que le point "Affaires nouvelles" demeure ouvert et que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

2016-11-238
6466

ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, d'accepter tels quels les procès-verbaux de la session ordinaire tenue le 11 octobre 2016 et les sessions spéciales tenues les 11 et 24 octobre 2016.

QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

2016-11-239
6466

DÉPÔT DES RAPPORTS

- Rapport financier

Dépôt du rapport sur les recettes et les dépenses en date du 31 octobre 2016.

- Aqueduc

Pointe-aux-Outardes : 3 602 m³, moyenne : 116 m³/jr
Les Buissons : 6 611 m³, moyenne : 213 m³/jr
Station de recherche : Non disponible
Camping de la Rive : Non disponible

- Service incendie de Pointe-aux-Outardes

Rapport sur les pratiques tenues : 12 et 19 octobre 2016
Incendie : 10, 15, 19, 20 et 31 octobre 2016
Premiers répondants : 13, 25, 29 et 30 octobre 2016
Formation de pompier : 12, 13, 14, 23, 29 et 30 octobre 2016

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



l'intermédiaire de la M.R.C. de Manicouagan en
conformité avec l'article 6 du Programme.

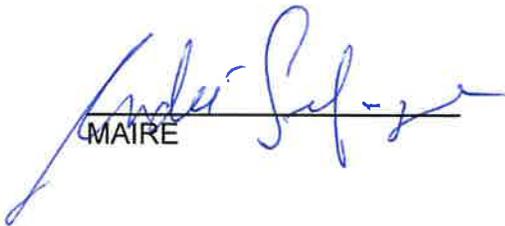
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la M.R.C. de Manicouagan.

PÉRIODE DE QUESTION

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

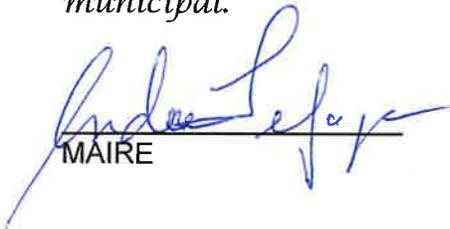
FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par la conseillère Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée, il est 18 h 54.


MAIRE


DIRECTRICE GÉNÉRALE /
SEC-RÉTAIRE-TRÉS-RIÈRE

*Je, André Lepage, maire, atteste que la signature du présent
procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les
résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code
municipal.*


MAIRE

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



- M.R.C. de Manicouagan

Procès-verbaux du 21 septembre et 19 octobre 2016.

Il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2016-11-240
6467

CORRESPONDANCE :

Reçue :

* M. François Blais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale -16-10-17- information concernant la période de mise en candidature pour les prix Hommage bénévolat-Québec 2017.

* M. Luc Fortin, ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française -16-10-27- sollicitation d'une collaboration à l'égard de la protection et de la mise en valeur de notre patrimoine culturel.

* M. Luc Fortin, ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française -16-10-31- demande de collaboration afin de soutenir les efforts du gouvernement visant à renforcer le visage français du Québec.

M. Michel Bérubé, directeur, ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports -16-11-01- le ministère n'entend pas modifier la réponse qui a été transmise le 20 juillet dernier concernant la demande d'ajout d'éclairage à l'entrée de la municipalité qui est refusée.

Expédiée :

* Mme Suzie Lebel et M. Carol Bélanger, 243, chemin Principal -16-10-17- envoi de la résolution numéro 2016-10-213 selon laquelle le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure numéro DM-2016-04 afin de permettre l'implantation projetée de l'annexe de la résidence.

* Mme Louise Durand, 133, rue Labrie -16-10-17- envoi de la résolution

* Mme Louise Durand, 133, rue Labrie -16-10-17- envoi de la résolution numéro 2016-10-214 selon laquelle le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure numéro DM-2016-05 afin de permettre le lotissement du lot 5 901 942 avec une profondeur de 60 mètres.

* M. Michel Bérubé, directeur, ministère des Transports, direction de la Côte-Nord -16-10-17- envoi de la résolution numéro 2016-10-223 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes demande au ministère des Transports d'ajouter 2 luminaires de rue à l'intersection de la route 138 et du chemin Principal et, celui de l'accès au stationnement aménagé par la municipalité.

* Mme Nancy Guimont, Association des propriétaires de la rue Gagné -16-10-17- envoi de la résolution numéro 2016-10-224 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes autorise les travaux de mise aux normes du réseau d'aqueduc de la rue Gagné.

* Mme Lise Fortin, directrice adjointe, MRC de Manicouagan -16-10-31- envoi de la résolution numéro 2016-10-235 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes présente une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel auprès du ministère de la Sécurité publique, en transmettant cette demande à la MRC de Manicouagan.

Il est proposé par le conseiller, Pierre Ross et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de cette correspondance.



**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

**2016-11-241
6468**

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par le conseiller Julien Normand et résolu à l'unanimité, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 2016-11-14 et d'autoriser les transferts suivants : (Voir liste des transferts p. 6476.)

ENGAGEMENT DE CRÉDIT

Aucun.

PRÉSENTATION DES RÈGLEMENTS

Aucun règlement.

PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS

**2016-11-242
6468**

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 OCTOBRE

Monsieur le maire fait la lecture et donne les explications du rapport sur la situation financière de la municipalité en date du 31 octobre 2016. Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, apporte quelques précisions.

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter ce rapport pour dépôt.

Il est également résolu de l'inclure dans le bulletin municipal Le Cacardeur et de l'expédier à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité de Pointe-aux-Outardes.

**2016-11-243
6468**

**DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU
CONSEIL MUNICIPAL**

CONSIDÉRANT QUE

tous les membres du conseil municipal doivent, dans les 60 jours qui suivent la proclamation de leur élection, déposer devant le conseil une déclaration écrite mentionnant les intérêts pécuniaires.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie et résolu à l'unanimité, d'accepter pour dépôt les formulaires de déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal de Pointe-aux-Outardes.

**2016-11-244
6468**

MANDAT – TAXES MUNICIPALES

CONSIDÉRANT QU'

il y a des comptes de taxes de contribuables en arrérages.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, de mandater la directrice générale et secrétaire-trésorière et le maire pour qu'ils soient autorisés à procéder, avec des recours légaux, à faire la perception des taxes dues en 2016 et des années antérieures.

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



2016-11-245
6469

MANDAT AU HUISSIER DE JUSTICE – MME KIM BÉLANGER

CONSIDÉRANT QU' il y a des comptes de taxes de contribuables en arrérages.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, de mandater Mme Kim Bélangier, huissier de justice, pour qu'elle puisse prendre les recours légaux afin de percevoir les sommes dues des comptes de taxes en souffrance avec les frais pour dépôt à la cour 54,75 \$, les brefs de saisie, les frais d'avis 5,00 \$, le mandat 5,00 \$ et les frais du huissier.

2016-11-246
6469

RAPPORT ANNUEL 2015 – GESTION DE L'EAU POTABLE

CONSIDÉRANT le rapport annuel de la gestion de l'eau potable 2015, préparé en date du 10 août 2016, par M. Maxime Whissell, inspecteur en bâtiment et superviseur des travaux publics.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt du rapport annuel de la gestion de l'eau potable 2015.

2016-11-247
6469

ÉTAT DU CHEMIN PRINCIPAL – MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-aux-Outardes tient à remercier le ministère des Transports pour les travaux qui ont été réalisés sur le chemin Principal, sur une longueur de 1,1 km;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-aux-Outardes désire demander au ministère des Transports d'effectuer certains travaux correctifs sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE depuis quelques années, le chemin Principal se détériore de plus en plus par l'affaissement de ponceaux entre le 493 et le 595, chemin Principal.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, de faire une demande au ministère des Transports du Québec afin que des travaux correctifs soient réalisés pour améliorer la situation du chemin Principal entre le 493 et le 595, chemin Principal.

2016-11-248
6469

FOURNITURE ET INSTALLATION D'ARRÊTS DE NEIGE – TOITURE DU CENTRE DES LOISIRS

CONSIDÉRANT la problématique occasionnée par l'accumulation de la neige sur le toit du Centre des loisirs, glissement de celle-ci près de l'entrée principale et poids sur le mât électrique;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de Ventilation du Nord pour la fourniture et l'installation d'arrêts de neige sur la toiture du Centre des loisirs.



**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter la soumission de Ventilation du Nord pour la fourniture et l'installation d'arrêts de neige sur la toiture du Centre des loisirs, au coût de 7 243,43 \$, taxes incluses.

Il est également résolu que ces coûts seront pris dans le surplus accumulé.

2016-11-249
6470

MAISON INCENDIÉE – 195, CHEMIN PRINCIPAL

CONSIDÉRANT QUE la Banque Nationale du Canada a consenti de donner une mainlevée de l'hypothèque en contrepartie d'une somme de 150,00 \$ concernant l'immeuble incendié situé au 195, chemin Principal, soit le lot 4 918 663 sur le territoire de la municipalité de Pointe-aux-Outardes;

CONSIDÉRANT QUE le syndic à la faillite est disposé à céder l'immeuble à la municipalité de Pointe-aux-Outardes pour le montant des taxes municipales plus des frais de 500,00 \$.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes procède à l'acquisition de l'immeuble situé au 195, chemin Principal, soit le lot 4 918 663 selon les exigences ci-haut mentionnées.

Il est également résolu de mandater M^e Hugo Bussières, notaire, à préparer l'acte notarié concernant l'acquisition du lot 4 918 663 et d'autoriser M. André Lepage, maire, et Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer les documents concernant cette transaction.

Il est également résolu que ces coûts seront pris dans le surplus accumulé.

2016-11-250
6470

**RECONNAISSANCE DE DROITS ACQUIS – PARC NATURE DE
POINTE-AUX-OUTARDES**

CONSIDÉRANT QUE le Parc Nature de Pointe-aux-outardes projette de déplacer le pavillon d'accueil et le bloc sanitaire afin de palier à la problématique d'érosion des berges;

CONSIDÉRANT le projet d'unités d'hébergement touristique appelées nichoirs d'oiseaux;

CONSIDÉRANT QUE ces constructions seront situées dans la zone agricole protégée (CPTAQ);

CONSIDÉRANT QUE le Parc nature de Pointe-aux-Outardes prétend avoir un droit acquis pour une utilisation autre que agricole sur cette partie de terrain;

CONSIDÉRANT QUE le lot 4 918 044 appartient à la municipalité de Pointe-aux-Outardes.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault et résolu à l'unanimité, d'autoriser M. Maxime Whissell, inspecteur en bâtiment et superviseur des travaux publics, à déposer les documents nécessaires pour la reconnaissance de droits acquis auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



2016-11-251
6471

DEMANDE DE DON – LE RÉPIT DANIEL POTVIN INC.

CONSIDÉRANT la demande de don reçue du Répit Daniel Potvin inc. qui est un organisme dispensant des services de répit et de gardiennage aux personnes ayant une déficience intellectuelle et/ou physique.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, de faire un don de 100 \$ au Répit Daniel Potvin inc.

2016-11-252
6471

SÉMINAIRE DE PG SOLUTIONS 2016

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, d'autoriser Mmes Dania Hovington et Marielle Dionne à participer à une session annuelle de formation Web de PG Solutions au mois de novembre ou décembre 2016, au coût de 420 \$, plus taxes.

2016-11-253
6471

RANDONNÉE JIMMY PELLETIER – DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation de passage reçue du comité organisateur de La randonnée Jimmy Pelletier sur la route 138, partie située sur le territoire de la municipalité de Pointe-aux-Outardes, selon l'itinéraire proposé, entre le 26 juin et le 30 juin 2017.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, d'autoriser le passage de La randonnée Jimmy Pelletier sur la route 138, partie située sur le territoire de la municipalité de Pointe-aux-Outardes, selon l'itinéraire proposé, entre le 26 juin et le 30 juin 2017.

2016-11-254
6471

DEMANDE DE GESTION DE COMPTE DE CARTE VISA DESJARDINS

CONSIDÉRANT QUE pour certains achats ou pour des réservations, il faut une carte de crédit;

CONSIDÉRANT QU' à quelques endroits, ils ne font pas d'ouverture de compte pour des achats.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, de présenter une demande d'émission de quatre (4) cartes de crédit commercial « Affaires » au nom du village de Pointe-aux-Outardes.

Les titulaires des cartes sont les suivants :

Mme Dania Hovington, directrice générale/sec.-trés.	1 000 \$
M. Richard Dallaire, préposé aux travaux publics	500 \$
M. André Leclerc, préposé adjoint aux travaux publics	500 \$
M. Herman-Carl Gravel, superviseur en loisirs et culture	500 \$

Il est également résolu que Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, soit autorisée à signer au nom de la municipalité tous les documents nécessaire ou utile pour donner effet aux présentes.



2016-11-255
6472

Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017 - RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES MANICOUAGAN

Il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, d'accepter les prévisions budgétaires 2017 de la Régie de gestion des matières résiduelles Manicouagan. La contribution de la municipalité de Pointe-aux-Outardes pour l'année 2017 est de 138 980,00 \$.

2016-11-256
6472

ENTRETIEN – MAISON DES JEUNES LE S.Q.U.A.T.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité avait convenu avec la maison des jeunes Le SQUAT en 2008 qu'elle aiderait à l'entretien de la future maison des jeunes après sa construction, soit en défrayant certains coûts;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'était engagée à défrayer les frais concernant l'électricité, les assurances, les taxes municipales et le déneigement de la maison pour un montant n'excédant pas 5 000 \$/année.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, de faire un chèque au montant de 4 156,62 \$ selon les factures déposées par la maison des jeunes Le SQUAT pour l'électricité, les assurances, les taxes municipales et le déneigement pour l'année 2016.

2016-11-257
6472

CONTRIBUTION FINANCIÈRE AU PROJET DE DÉVELOPPEMENT "PAVILLON DE GÉNIE CIVIL ET LOCAUX MULTIVOCATIONNELS"

CONSIDÉRANT QU' à la suite d'une résolution prise le 11 juin 2012, la Municipalité de Pointe-aux-Outardes a déjà contribué à la Fondation du Cégep de Baie-Comeau, pour la somme de 5 293,08 \$ sur un engagement total de 6 616,35 \$;

CONSIDÉRANT QUE ce soutien financier était dédié principalement au projet de développement « Pavillon de génie civil et locaux multivocationnels », nécessitant un agrandissement du Cégep de Baie-Comeau;

CONSIDÉRANT QU' il demeure impossible de confirmer un échéancier de réalisation pour ce projet, malgré 3 ans de sollicitation auprès des autorités gouvernementales;

CONSIDÉRANT QUE la Fondation du Cégep de Baie-Comeau a décidé de prioriser, à plus court terme, un autre projet qui aura des retombées positives pour l'ensemble de la Manicouagan, en contribuant indirectement, à l'amélioration des soins de santé auprès des enfants ;

CONSIDÉRANT QUE le nouveau projet consiste à l'acquisition d'un équipement de haute technologie pour le département de soins infirmiers, à savoir un mannequin-simulateur haute-fidélité pédiatrique.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, d'autoriser la Fondation du Cégep de Baie-Comeau à réaffecter à ce nouveau projet d'acquisition d'un mannequin-simulateur haute-fidélité pédiatrique le montant de 5 293,08 \$ déjà versé et le solde de

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



1 323,27 \$ à payer par la Municipalité de Pointe-aux-Outardes.

2016-11-258
6473

**MAINTIEN DU PERMIS DÉLIVRÉ PAR LA COMMISSION DES
TRANSPORTS DU QUÉBEC – APPUI À L'ASSOCIATION DES
TRANSPORTEURS EN VRAC BAIE-COMEAU**

- CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Pointe-aux-Outardes utilise les services d'un titulaire d'un permis de courtage en services de camionnage en vrac délivré par la Commission des transports du Québec;
- CONSIDÉRANT QUE** ce partenariat, basé sur le principe des zones géographiques qui pour la plupart ont été instituées à partir des comtés politiques de l'époque et qui généralement couvrent le territoire d'une ville principale et des municipalités moins peuplées environnantes;
- CONSIDÉRANT QUE** ce principe de proximité nous permet d'encourager les camionneurs de notre municipalité, de sorte que les services qu'ils offrent demeurent disponibles à toute la population;
- CONSIDÉRANT QUE** ces petites entreprises qui investissent dans l'acquisition de leurs équipements ont besoin de l'apport économique des marchés publics pour demeurer opérationnels;
- CONSIDÉRANT QUE** le fait d'utiliser les ressources de notre milieu a pour effet de créer des retombées économiques locales appréciables;
- CONSIDÉRANT QU'** en raison de la surveillance exercée par la Commission des transports du Québec, nous avons l'assurance que les transporteurs sont traités équitablement, lors de la répartition.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes est d'avis que l'encadrement réglementaire dans l'industrie du camionnage en vrac dans les marchés publics obligeant la corporation locale à détenir un permis délivré par la Commission des transports du Québec doit être maintenue.

Il est également résolu que Mme Dania Hovington, directrice et secrétaire-trésorière, soit autorisée à signer au nom de la municipalité tous les documents nécessaires ou utiles pour donner effet aux présentes.

2016-11-259
6473

PROJETS – POLITIQUE FAMILIALE

- CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité désire participer à la continuité de projets qui sont liés à la poursuite des objectifs de la politique familiale municipale;
- CONSIDÉRANT QUE** la Troupe Art'Scène supervise la formation et les pratiques pour les minis Art'Scène en vue des spectacles pour la semaine des bénévoles 2017;
- CONSIDÉRANT QUE** les inscriptions pour les minis Art'Scène ne couvrent pas les frais de formation de la professeure privée;



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

CONSIDÉRANT QUE le caractère intergénérationnel de la Troupe Art'Scène fait partie des objectifs de la Politique Familiale et MADA de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes;

CONSIDÉRANT l'organisation d'une fête de Noël pour les enfants au mois de décembre en collaboration avec la FADOQ et le service des loisirs.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, de remettre :

- un montant de 1 000 \$ à la Troupe Art'Scène pour superviser la formation et les pratiques pour les minis Art'Scène en vue des spectacles pour la semaine des bénévoles 2017;
- un montant de 500 \$ pour le Noël des enfants.

2016-11-260
6474

EMPLOI D'ÉTÉ CANADA 2017

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-aux-Outardes désire engager des étudiants pour l'été 2017.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer tous les documents concernant les demandes pour le programme « Emploi d'Été Canada 2017 ».

2016-11-261
6474

MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, de nommer Mme Sylvie Ostigny au titre de maire suppléant pour la période du 15 novembre 2016 au 16 janvier 2017.

AFFAIRES NOUVELLES

2016-11-262
6474

TRAVAUX SURPRESSEUR LES BUISSONS

CONSIDÉRANT QU' une fuite d'eau au suppresseur, situé au 111, chemin Principal a endommagé certains équipements électriques en place;

CONSIDÉRANT QUE la relocalisation des équipements électriques touchée et le remplacement de ceux-ci s'avère nécessaire;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues pour la fourniture et l'installation des équipements électriques.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, d'accepter la soumission #32923 de Var Inc pour la fourniture et l'installation des équipements électriques au suppresseur, situé au 111, chemin Principal, au coût de 8 049,60 \$, plus taxes.

Il est également résolu que ces coûts seront pris dans le surplus accumulé.

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, de fermer Les Affaires nouvelles.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



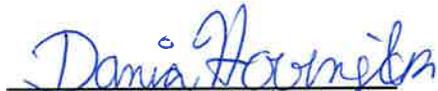
Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2016-11-26³
6475

FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée, il est 21 h 49.


MAIRE


DIRECTRICE GÉNÉRALE /
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je, André Lepage, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


MAIRE



**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES

LISTE DES TRANSFERTS POUR NOVEMBRE 2016

Transferts:

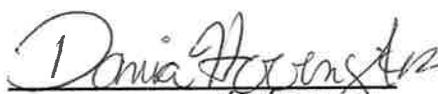
02 13000 321	Frais de poste	+	400 \$
02 13000 454	Formation et perfectionnement	+	200 \$
02 19000 970	Dons et subventions - OSBL	+	250 \$
02 22000 141	Salaire régulier – Prévention incendie	+	500 \$
02 22000 200	Charges sociales – Employeur	+	300 \$
02 22000 339	Système télécommunication - Incendie	+	50 \$
02 22000 454	Formation et perfectionnement	+	1 500 \$
02 22000 650	Vêtements, chaussures et accessoires	+	600 \$
02 32000 141	Salaire régulier – Voirie	+	6 700 \$
02 32000 200	Charges sociales – Employeur	+	1 725 \$
02 32000 454	Formation et perfectionnement - Voirie	+	100 \$
02 32000 521	Entretien infrastructures routières	+	12 400 \$
02 32000 525	Ent. et rép. Véhicules - Voirie	+	2 000 \$
02 32000 625	Achat asphalte	+	4 000 \$
02 37000 499	Transport adapté	+	4 600 \$
02 41200 141	Salaire régulier – Purification eau	+	600 \$
02 41200 200	Charges sociales – Employeur	+	700 \$
02 41200 522	Ent. et rép. – Usine	+	5 500 \$
02 41200 526	Ent. et rép. – Machinerie	+	1 100 \$
02 41300 521	Entretien infrastructures – Réseaux	+	1 500 \$
02 41300 642	Matériaux	+	2 200 \$
02 45210 446	Collectes sélectives – Contrat	+	2 500 \$
02 61000 200	Charges sociales – Employeur	+	450 \$
02 70000 670	Fourn. Bureau - Superviseur loisirs	+	400 \$
02 70120 141	Salaire régulier – C.L.	+	3 750 \$
02 70120 200	Charges sociales – Employeur	+	475 \$
02 70120 522	Entretien/réparation bâtiment	+	1 200 \$
02 70120 670	Fournitures bureau	+	550 \$
02 70130 521	Ent. et rép. - Patinoire	+	150 \$
02 99000 890	Frais de banque	+	800 \$
			57 200 \$
02 11000 454	Formation et perfectionnement	-	400 \$
02 13000 200	Charges sociales employeur	-	800 \$
02 13000 310	Frais de dépl.	-	200 \$
02 13000 331	Téléphonie	-	400 \$
02 13000 610	Aliments – Administration	-	150 \$
02 13000 660	Article de nettoyage – Adm.	-	200 \$
02 13000 670	Fournitures de bureau	-	200 \$
02 19000 141	Salaire régulier – Conciergerie	-	1 500 \$
02 19000 200	Charges sociales – Employeur	-	600 \$
02 19000 341	Avis publics	-	2 250 \$
02 19000 419	Bureau d'enregistrement	-	100 \$
02 22000 143	Allocation pompiers	-	1 000 \$
02 22000 331	Téléphonie	-	200 \$
02 22000 349	Publicité et prévention	-	200 \$
02 22000 494	Cotisations et abonnements	-	200 \$
02 22000 521	Ent. et rép. – Borne fontaine	-	500 \$

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



02 22000 525	Ent. rép. – Véhicules incendie	-	500 \$
02 22000 631	Essence et huile diesel – Incendie	-	400 \$
02 22000 649	Pièces et accessoires – PI	-	600 \$
02 23000 310	Frais dépl. P.C.M.	-	250 \$
02 23000 454	Service de formation	-	200 \$
02 23000 610	Pratiques, aliments – P.C.M.	-	200 \$
02 32000 681	Électricité – Garage municipal	-	1 000 \$
02 34000 521	Contrat entretien – Éclairage public	-	4 000 \$
02 35500 649	Plaques de rues, signalisation	-	1 000 \$
02 41200 411	Analyse de l'eau	-	3 500 \$
02 41200 419	Services techniques – Pur. eau	-	500 \$
02 41200 681	Électricité – Usine pur./traitement	-	3 000 \$
02 41300 141	Salaire régulier – Dist. Eau	-	2 800 \$
02 41300 200	Charges sociales – Employeur	-	250 \$
02 41300 419	Services techniques – Conduite	-	1 000 \$
02 41500 419	Serv. Techniques – Vidange fosses	-	1 700 \$
02 45110 141	Salaire régulier – Coll. Transport	-	1 650 \$
02 45110 200	Charges sociales – Employeur	-	300 \$
02 61000 310	Frais dépl.	-	200 \$
02 61000 341	Avis publics	-	6 000 \$
02 61000 411	Services professionnels	-	2 500 \$
02 61000 454	Service de formation	-	500 \$
02 62200 445	Contrat vidange toilettes	-	250 \$
02 63100 959	Comité d'embellissement	-	2 000 \$
02 70120 331	Téléphonie – C.L.	-	250 \$
02 70120 514	Loyer gymnase – Commission scolaire	-	300 \$
02 70120 526	Entretien disco	-	200 \$
02 70130 141	Salaire régulier - Patinoire	-	4 000 \$
02 70130 200	Charges sociales – Employeur	-	550 \$
02 70130 681	Électricité – Patinoire	-	1 000 \$
02 70190 959	Subvention organismes	-	2 500 \$
02 70230 511	Location école	-	4 800 \$
02 99000 891	Internet – Emprunt temporaire	-	400 \$
			57 200 \$


MAIRE


DIRECTRICE GÉNÉRALE
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

